

Connaissance de l'emploi 2006

L'emploi en Bulgarie

#37 - décembre 2006 - Vassil Kirov

En janvier 2007, la Bulgarie adhère à l'Union européenne. Pourtant, cet objectif de la période de transition post-communiste est atteint sans que la situation de l'emploi corresponde aux attentes de la population.

Depuis 1999, la Bulgarie a retrouvé une croissance, qui s'est accélérée en 2004 et 2005. La dette publique, égale à plus de 100 % du PIB dans les années 1990, ne représente plus aujourd'hui que 32 %. La comparaison des taux d'activité, d'emploi ou de chômage depuis 2004 montre une amélioration due à la reprise et aux politiques pour l'emploi.

Ainsi, la population active est passée de 3,2 millions en 2003 à 3,4 millions en 2006.

Cependant, l'économie bulgare doit relever certains défis. Les disparités régionales sont importantes: en 2004, le taux de chômage pour les vingt-huit régions administratives variait de 27,7 % à 3,4 %. Le pays doit intégrer le « pool stagnant » des chômeurs, ralentir l'émigration jeune et qualifiée, inciter les entreprises à former leurs salariés quand elles craignent de les voir partir à l'étranger.

[!\[\]\(faf942dc3e59ce8eb64b4ac481eca7e0_img.jpg\) Télécharger le pdf](#)

Onze millions de travailleurs pauvres en Europe ?

#36 - novembre 2006 - Marie-Cécile Cazenave

Depuis 2003, la réduction du nombre de travailleurs pauvres est devenue une priorité de l'Union européenne.

Un indicateur européen a été créé afin de mesurer et comparer l'ampleur du phénomène dans les pays membres.

Selon cet indicateur monétaire, l'Europe des Quinze comptait, en 2001, 7 % de travailleurs vivant dans un ménage pauvre (pour un taux de pauvreté des ménages de 15 %).

La pauvreté des travailleurs touche davantage les États du Sud de l'Europe (plus de 10 %) que ceux du Nord (moins de 6 %). Avec un taux de 8 %, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne.

Trois facteurs principaux déterminent la pauvreté des travailleurs : la rémunération du travail, les caractéristiques du ménage et le niveau des transferts sociaux.

L'indicateur européen comporte, néanmoins, certaines limites inhérentes aux difficultés de la comparaison internationale. En particulier, le seuil de pauvreté, calculé à partir du niveau de vie national, est très variable selon les pays.

L'utilisation d'un seuil unique européen creuserait les écarts entre États.

[**+ Télécharger le pdf**](#)

La négociation collective transnationale chez Ford et General Motors

#35 - octobre 2006 - Isabel da Costa, Udo Rehfeldt

C'est au sein des comités d'entreprises européens que se développe depuis quelques années, à l'initiative des partenaires sociaux, une forme particulière de négociation : la négociation collective transnationale au niveau des entreprises. Celle-ci est particulièrement présente dans le secteur automobile, traversé par des restructurations, délocalisations et licenciements importants. Il s'agit de négociations collectives non plus pratiquées aux plans local (dans un seul site) ou national (dans un seul pays), mais au niveau transnational (pour l'ensemble des sites d'une entreprise multinationale).

À partir d'une enquête sur les activités négociatrices des comités d'entreprises européens et mondiaux dans le secteur automobile, réalisée en 2004-2005, sont ici présentés les résultats de Ford et General Motors Europe. Ces firmes s'illustrent en effet par des accords signés dont les conséquences en termes de maîtrise des restructurations et sauvegarde de l'emploi sont tout à fait significatives.

[**+ Télécharger le pdf**](#)

Reconnaître les aidants familiaux

#34 - septembre 2006 - Florence Weber

Le mot « famille » renvoie, pour les anthropologues, à trois concepts : la parentèle, la lignée et la maisonnée.

Compte tenu de l'émergence de nouvelles formes de prise en charge familiale, la « maisonnée » est aujourd'hui la notion la plus appropriée pour décrire un groupe d'individus qui mutualisent leurs ressources, et cerner les solidarités intrafamiliales mises en place autour des personnes à charge : les enfants et particulièrement les enfants handicapés, les jeunes adultes sans ressources et les adultes âgés en perte d'autonomie.

Ces solidarités s'exercent dans un cadre légal fixé par le Code civil, qui se combine plus ou moins harmonieusement avec le droit social et les dispositifs publics d'aide et de protection. Ce double encadrement peut être source de confusion ou d'injustice, notamment lorsque les charges sont lourdes et les ressources mutualisées faibles.

Un statut de l'aidant familial est peut-être à inventer pour reconnaître juridiquement les prises en charge lourdes, à condition d'être attentif au risque d'y enfermer certaines femmes sans profession.

[**+ Télécharger le pdf**](#)

Comprendre la mobilisation familiale autour des personnes âgées

#33 - août 2006 - Équipe MEDIPS

Au-delà des systèmes sanitaire, social et juridique, la prise en charge des personnes âgées dépendantes reste une affaire de famille. Une famille qu'il faut concevoir au sens large, c'est-à-dire dépassant le périmètre des personnes légalement tenues d'apporter leur aide, comme le conjoint, les enfants, beaux-enfants et petits-enfants.

Les organisations domestiques d'aide, qui se mettent en place autour d'une personne dépendante, ont des incidences économiques pour les aidants mais aussi un impact social (emplois permettant le maintien à domicile). Comment, au moyen des outils statistiques classiques, repérer de façon fiable et exhaustive ces organisations .

On sait interroger les individus sur eux-mêmes et sur leurs ménages. Mais peut-on les questionner sur leur famille ? L'enquête exploratoire présentée ici a été construite sur un dispositif collectant des informations auprès de plusieurs individus d'une même famille. Analyser son déroulement et les informations recueillies permet de préciser les conditions d'une meilleure connaissance des organisations d'aide familiale.

[!\[\]\(a03a7eb2f4046e1d3c76772003e549ea_img.jpg\) Télécharger le pdf](#)

Mesurer et analyser la qualité de l'emploi

#32 - juillet 2006 - Pierre Ralle

La « qualité de l'emploi » est une notion que l'on peut assez spontanément définir à partir de nombreux critères : rémunération, conditions de travail, statut, etc. Mais comment la mesurer et l'analyser plus précisément ? C'est à cet exercice que se sont livrés les chercheurs du Centre d'études de l'emploi dans l'ouvrage La qualité de l'emploi qu'ils viennent de publier aux éditions de La Découverte. Grâce aux regards croisés des différentes disciplines mobilisées (économie, sociologie, ergonomie,...), ils tracent les contours du concept polysémique de qualité de l'emploi et en soulignent les ambiguïtés. Les résultats obtenus illustrent la position intermédiaire de la France en Europe et révèlent que la qualité de l'emploi se serait améliorée dans ce pays en moyenne période.

[!\[\]\(5361750c22c4e047a52f4eac1ec2d4cc_img.jpg\) Télécharger le pdf](#)

Retour à l'emploi : une question locale ?

#31 - juin 2006 - Emmanuel Duguet, Antoine Goujard, Yannick L'Horty

Les chances de sortir du chômage ne sont pas identiques partout en France. Elles peuvent même être très différentes d'une commune à l'autre. Cette inégalité est mise en évidence par le modèle de simulation « Solstice » qui analyse au niveau des communes françaises la trajectoire de retour à l'emploi des chômeurs inscrits à l'ANPE entre 2002 et 2004. Ainsi, dans les 10 % de communes les plus favorables au retour à l'emploi, on constate que près de la moitié des chômeurs a une chance de sortir du chômage au bout d'un an. A contrario, dans les 10 % de communes les plus défavorables, moins d'un quart des demandeurs d'emploi a cette chance. Les probabilités de sortir du chômage varient donc du simple au double selon la commune de résidence. Pour autant, de vastes zones du territoire présentent des taux de retour à l'emploi très proches et forment des « massifs » relativement homogènes. L'existence de ces massifs montre que, si les effets purement locaux sont le plus souvent déterminants, le contexte général du marché du travail joue également un rôle important.

[!\[\]\(b792654f2cef9719eabeb6c5be00811e_img.jpg\) Télécharger le pdf](#)

Les PME et la gestion des âges. Une enquête en Picardie

#30 - avril 2006 - Annie Jolivet, Serge Volkoff

Avec la réforme des retraites d'août 2003 et la forte réduction des possibilités de cessation anticipée d'activité, les entreprises se préoccupent davantage du vieillissement de leurs salariés. Elles sont confrontées aujourd'hui à une double contrainte. D'une part, elles doivent maintenir en emploi les baby-boomers jusqu'à l'âge de la retraite. D'autre part, comme elles ont ou auront à faire face à des départs massifs en retraite, elles doivent assurer efficacement et rapidement le renouvellement de leur personnel et le transfert des compétences. L'étude présentée ici analyse une large gamme de préoccupations liées à l'âge ainsi que le degré de réflexion de près de 400 établissements de Picardie, essentiellement des PME. Les appréciations sur l'apport des seniors se révèlent nuancées. Les établissements font état de préoccupations multiples, souvent sans idée de solution concrète. Si l'acquisition rapide des compétences arrive en tête de leurs inquiétudes, les questions liées aux conditions et à l'organisation du travail tiennent une place importante.

[+ Télécharger le pdf](#)

Décentralisation et accompagnement des chômeurs

#29 - avril 2006 - Albane Exertier, Agnès Gramain

Sous l'effet de la décentralisation et de la déconcentration des services de l'État, la coordination locale de l'action publique en direction des demandeurs d'emploi est devenue cruciale pour assurer l'efficacité des dispositifs. Afin de repérer les ressorts communs de cette coordination et les sources de disparité, une enquête exploratoire a été effectuée en 2005, à la demande du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, sur trois sites contrastés.

Les modes de coopération observés y apparaissent façonnés par les équilibres politiques propres à chaque territoire. Le déplacement de ces équilibres, provoqué par les dernières lois sur la décentralisation, conduit à de sensibles modifications des partenariats établis, y compris au niveau opérationnel. Déjà perceptibles, certaines évolutions laissent pressentir, en particulier, une remise en question de la légitimité des services déconcentrés de l'État à coordonner l'action publique en direction des chômeurs.

[+ Télécharger le pdf](#)

Articuler travail et famille en France et en Suède

#28 - mars 2006 - Céline Marc, Hélène Zajdela

La pertinence des mesures visant à articuler vies familiale et professionnelle en France et en Suède est ici appréciée au regard de leurs effets sur l'emploi des mères.

L'impact de la politique familiale de chaque pays est d'abord examiné à travers les structures institutionnelles concernant les congés parentaux et la garde des jeunes enfants. Une analyse statistique comparative du recours au temps partiel et de son influence sur la ségrégation professionnelle est ensuite proposée.

Si, en France, le recours au temps partiel des mères découle en partie de la structure du marché du travail (chômage élevé, surtout des moins qualifiées), en Suède, il est apparemment choisi mais rendu inéluctable par l'articulation des

vies familiale et professionnelle. Il participe ainsi à bloquer l'accès des mères à certaines professions et tend également à fortement les concentrer, beaucoup plus qu'en France, dans des professions majoritairement féminisées et plutôt dans le secteur public.

La réussite du modèle suédois en termes d'emploi des mères et d'articulation de leurs vies familiale et professionnelles mérite donc d'être quelque peu nuancée.

[+ Télécharger le pdf](#)

Comment augmenter les taux d'emploi féminins ?

#27 - mars 2006 - Dominique Méda

Les femmes sont entrées massivement dans le salariat à partir des années soixante-dix. Leur taux d'activité et leur niveau d'éducation n'ont cessé de croître depuis. Et pourtant, leur insertion dans l'emploi présente encore de très fortes différences avec celle des hommes, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, du temps de travail, du salaire ou de la retraite. Ces écarts s'expliquent principalement par le fait que les femmes continuent d'être considérées comme les principales responsables des soins aux enfants, alors même que les dispositifs permettant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale restent insuffisants. La systématisation de ces dispositifs rendrait possible une augmentation des taux d'emploi féminins, pour laquelle l'OCDE ou la Commission européenne font désormais pression. Mettre en place un service public de la petite enfance, reformater les congés parentaux, inciter les pères à s'investir dans la vie parentale, réorganiser le travail : autant de politiques, déjà mises en œuvre dans les pays nordiques, qui montrent qu'un tel objectif est à notre portée.

[+ Télécharger le pdf](#)

Chercheurs dans le privé : la place des docteurs

#26 - février 2006 - Richard Duhautois, Séverine Maublanc

Les entreprises privées des secteurs industriel et tertiaire proposent des postes de chercheurs aux diplômés des écoles d'ingénieurs ou de l'université. Mais elles ont tendance à privilégier les ingénieurs qu'elles jugent mieux avertis de l'univers entrepreneurial et davantage adaptables aux évolutions du marché. Depuis la création des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre), qui a institué des partenariats entre les entreprises et le monde universitaire, elles se montrent moins réticentes vis-à-vis des docteurs de l'université. Ceux qui ont soutenu leur thèse via le dispositif Cifre et se sont formés à la recherche appliquée ont désormais plus de chances d'être recrutés par le secteur privé. Par ailleurs, la fonction d'expert, réservée aux docteurs qu'ils soient ingénieurs ou strictement universitaires, est un statut rare, acquis pour un temps limité. De fait, les entreprises s'interrogent sur la façon d'assurer et de gérer la carrière de leurs chercheurs. L'encadrement de la recherche ou l'exercice d'autres métiers semblent être les solutions retenues.

[+ Télécharger le pdf](#)

La fin des exonérations sur les bas salaires ?

#25 - janvier 2006 - Yannick L'Horty

Pour limiter l'instabilité des dispositifs d'exonération de charges patronales sur les bas salaires, il a été envisagé dans le cadre des débats parlementaires autour de la loi de finances pour 2006 de les intégrer dans le barème des cotisations sociales. Une telle réforme marquerait la fin des exonérations et le début de la progressivité des p r é l è v e m e n t s s o c i a u x .

Des cotisations sociales progressives, à l'image de l'impôt sur le revenu, auraient sans doute des effets positifs sur l'emploi, mais risquent de freiner les hausses de salaires. Derrière le choix d'un barème de cotisations sociales, il y a un arbitrage entre la quantité des emplois et leur qualité, au sens des perspectives que ces emplois ouvrent en matière de carrière salariale. Cet arbitrage n'est pas seulement un problème économique, c'est aussi une question politique.

[+ Télécharger le pdf](#)

Dix ans d'évaluation des exonérations sur les bas salaires

#24 - janvier 2006 - Yannick L'Horty

Depuis 1993, au moins huit réformes majeures des dispositifs d'allègement de cotisations patronales sur les bas salaires se sont succédé en France. Elles n'ont pas été mises en œuvre pour baisser le coût du travail non qualifié dans le cadre d'une stratégie offensive de lutte contre le chômage. Leurs objectifs ont plutôt été d'atténuer l'impact des hausses de Smic sur le coût du travail, de limiter les dépenses budgétaires et de simplifier les dispositifs précédents.

Une synthèse des études disponibles révèle que l'ampleur des effets sur l'emploi est assez contrastée selon les évaluations. En moyenne, le coût d'un emploi peu qualifié, créé ou sauvegardé par les mesures d'exonération, est de 20 000 euros par an, soit un montant proche du coût d'un emploi au Smic à temps complet. L'instabilité des dispositifs appliqués ces douze dernières années explique en partie la diversité des résultats des évaluations. Elle n'a pas contribué à renforcer les effets sur l'emploi.

[+ Télécharger le pdf](#)



Les numéros parus

[+ 2018](#)

- + [2017](#)
- + [2016](#)
- + [2015](#)
- + [2014](#)
- + [2013](#)
- + [2012](#)
- + [2011](#)
- + [2010](#)
- + [2009](#)
- + [2008](#)
- + [2007](#)
- + [2006](#)
- + [2005](#)
- + [2004](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/connaissance-de-l-emploi-2006-949410.kjsp?RH=1507626>